Rapport d'activité de l'InterCPTS 18 25-26

Deux missions complémentaires

PROJETS INTERCPTS
Actions collectives portées par l'ensemble des CPTS à l'échelle départementale.

SAS
Dispositif opérationnel dédié à l'accès aux soins non programmés pilotés directement par l'InterCPTS.

Une gouvernance claire et efficace

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion tous les 2 mois pour les décisions stratégiques.

BUREAU
Réunion mensuelle pour le suivi opérationnel des projets.

COPIL SAS
Réunion mensuelle pour les suivis et l'organisation du SAS

COORDINATEURS DES CPTS
Gestion administrative et relais terrain pour la mise en oeuvre des actions

DIRECTRICE DU SAS
Organise et coordonne tous les projets du SAS

Des statuts repensés pour mieux représenter les CPTS :

Ces nouveaux statuts ont été validés en janvier 2026 avec comme changement majeur :

- Adhésion des CPTS en tant que personnes morales à l'InterCPTS

Plus d'infos en flashant le QR code

L'interCPTS 18 : une organisation structurée au service du territoire

Les projets hors SAS reposent sur une logique collaborative impliquant l'ensemble des CPTS du territoire. Leurs objectifs :

Renforcer les coopérations interprofessionnelles — Harmoniser les pratiques — Créer une culture commune de santé territoriale

La soirée Pédiatrie : un rendez-vous structurant

Depuis 5 ans, les Soirées Pédiatrie de l'interCPTS s'imposent comme un temps fort de la dynamique territoriale. Elles rassemblent chaque année **des professionnels de santé et de la petite enfance** autour d'un objectif commun : **renforcer les compétences, favoriser les échanges de pratiques et structurer la coordination au service des jeunes patients.**

210 Participants en cumul aux soirées pédiatriques 2025 et 2026

86,7 % Taux de satisfaction moyen des soirées pédiatriques

L'année de l'InterCPTS en un coup d'oeil →

Les assises du transport en santé : un temps fort porté par l'InterCPTS

Organisées par l'InterCPTS en partenariat avec le DAC 18 et le Conseil départemental du Cher, les Assises du transport en santé ont réuni l'ensemble des acteurs concernés afin de **partager une vision commune et poser les bases d'une réponse coordonnée aux enjeux de mobilité en santé.**

81 Participants aux assises du 14 octobre 2025

Création d'un Copil transports en santé pour travailler à des solutions innovantes.

Les autres actions

- **Participation de l'InterCPTS aux journées d'accueils des internes organisées par le conseil départemental**
- **Réponse à un appel à projet afin de développer le dépistage de la rétinopathie pour les patients diabétiques.**

Les projets hors SAS 18 : Innover, fédérer, rendre attractif

L'année 2025 marque **la première année complète de fonctionnement du Service d'Accès aux Soins du Cher**. Cette année a été **marquée par une forte dynamique de développement, avec la structuration de nouvelles filières de prise en charge, le renforcement du lien ville–hôpital et l'amélioration de la coordination entre les acteurs** du territoire.

2025 : une activité intensive et structurante

86 % de taux d'occupation de la régulation

Une mobilisation constante avec **plus de 100 médecins effecteurs et 10 médecins régulateurs engagés**.

Top 3 des motifs d'appels

- Pédiatrie — 3 553
- Douleur des membres — 2 932
- Dentaire — 2 658

6 715 **Patients sans médecin traitant accompagnés** Le SAS joue un rôle crucial de "filet de sécurité" pour les patients sans médecin traitant

108 **Dossiers par jour en moyenne géré par le SAS** soit 27,3% de dossiers de plus traités que les autres SAS de la région Centre Val de Loire.

SAS + : l'expertise spécialisée au service du territoire

Consolidation et extension de la téléexpertise en cardiologie à l'ensemble des médecins des CPTS **du département** et aux IPA, en partenariat avec le CH Jacques Coeur et l'Institut médical de Sologne de Lamotte-Beuvron

Déploiement du SAS imagerie médicale permettant l'accès prioritaire aux créneaux (radiologie, scanner, IRM, mammographie) pour les traumatismes gérés en ville en partenariat **avec des centres d'imageries de Bourges, Vierzon et du 58.**

Les filières spécialisées du SAS

- **SAS dentaire renforcé** avec mise en place d'une régulation dentaire
- **Fin de l'expérimentation du SAS sage femme** en mars 2026
- **Travail avec le centre hospitalier de Georges Sand au déploiement du SAS psychiatrie** (objectif ouverture au second semestre 2026)

Le bilan 2025 du SAS en video

Le Sas : Une année de structuration et de montée en puissance

Bilan financier 2025

Recettes

- Fond Fir ARS financement SAS : 692 688 euros
- Abondement CPTS : 98 358 euros
- Loyer Omédys : 11 130 euros
- Produits financiers: 860 euros
- Aide URPSML : 1148 euros

Total des recettes : 804 184 euros

Dépenses

- indemnités des professionnels : 351 216 euros (dont salariés CH)
- Salaires et charges : 275 829 euros
- Logiciel Scriptal : 67 052 euros
- Logiciel 48h chrono: 48 797 euros
- Autres dépenses (dotation aux amortissements, impots, taxes...) 26 311 euros

Total des dépenses : 769 205 euros

Excédent 2025 : 34 979 euros

Perspectives

Projets hors SAS :

- Mise en place du dépistage de la rétinopathie des patients diabétique
- Création d'une soirée gériatrie sur le modèle de la soirée pédiatrie
- Finalisation du réglement intérieur lié aux nouveaux statuts de l'InterCPTS 18
- Travail au déploiement du projet medG Psy sur le Cher

Projets SAS :

- Lancement du SAS psychiatrie
- Création du Service Infirmier d'Orientation
- Lancement du SAS infirmier plaies aïgues
- Déploiement du protocole soins dentaires en pharmacie

Bilan financier et perspectives